

ETUDE SURVEILLEE

Règlement intérieur

Approuvé par délibération du conseil municipal n°2020-34 en date du 10 septembre 2020

La mise en place d'un service d'étude surveillée a été demandée par de nombreux parents.

L'étude surveillée tend à assurer à l'élève un encadrement pour l'aide aux devoirs. Il ne s'agit ni d'un cours particulier, ni d'un cours de rattrapage.

Le service de l'étude surveillée entre dans un cadre pédagogique et permet aux enfants de bénéficier d'un endroit calme pour réaliser leurs devoirs avec une aide si nécessaire. **Elle n'exonère pas les parents du suivi des devoirs.**

Article 1 – Inscription

L'accès au service de l'étude surveillée est ouvert à tous les élèves des classes de l'élémentaire (CP au CM2)

L'inscription se fait au trimestre et débutera au 1^{er} octobre.

L'inscription se fera sur l'application eTicket en début d'année avant le 15 septembre et à la fin de chaque trimestre (15 décembre et 15 mars) trimestriel avec le règlement du forfait étude.

Afin d'assurer un service de qualité le nombre de place est limité à 15 par niveau (15 CP-CE1 et 15 -CE2 au CM2).

La priorité sera laissée dans l'ordre :

- 1 aux enfants dont les 2 parents travaillent
- 2 aux enfants dont l'un des parents travaillent
- 3 les autres enfants

Les jours d'étude dans un premier temps seront le **lundi et le jeudi**

Article 2 – Horaires

L'étude surveillée accueille les enfants les lundis et jeudis

Déroulement :

→ Prise en charge par la garderie

16h15 à 16h25 temps destiné au goûter (fourni par les parents)

16h25 à 16h40 récréation

16h40 à 16h45 Installation en salle d'étude

→ Prise en charge par les responsables de l'étude

CP – CE1 16h45 à 17h15 Etude surveillée

CE2-CM1-CM2 16h45 à 17h45 Etude surveillée

Il est demandé aux parents de respecter les horaires de sortie d'étude, et de ne pas pénétrer dans les locaux avant la fin de l'activité afin de ne pas perturber l'étude.

A l'issue de l'étude, le responsable :

-soit confie les enfants à leurs parents ou personne désignée dans le dossier d'inscription.

-soit confie les enfants à la garderie en l'absence des parents jusqu'à 18h30 maximum. Attention pensez à inscrire votre enfant à la garderie sur l'application.

-soit l'enfant est autorisé à repartir seul.

!!!! Si vous devez récupérer votre enfant exceptionnellement avant, veuillez en informer le personnel de la mairie le matin par mail ou par téléphone afin que l'enfant ne soit pas mis en étude. Il restera alors en garderie jusqu'à l'arrivée des parents.

Coordonnées ☎ : 04.92.57.17.17

✉@ : cantinegarderienneffes@gmail.com

Article 3- Tarifs

Une participation au trimestre sera appliquée pour l'inscription à l'étude.

CP –CE1 10€ par trimestre « forfait étude CP-CE1 »

CE2 –CM1-CM2 20€ par trimestre « forfait étude CE2-CM2 »

Soit :

Petit CP CE1 temps d'étude 16h15-17h15 :

Tarif : cotisation 10 € par trimestre + 1€ par soir

Grand CE2 CM1 CM2 temps d'étude 16h15-17h45

Tarif : cotisation 20€ par trimestre + 1,50€ par soir

Inscription à l'étude pour le trimestre .

En cas d'annulation pour maladie ou force majeure le cout du soir de garderie sera recrédité sur votre porte-monnaie.

!!! Si votre enfant reste en garderie après l'étude pensez à l'inscrire en « garderie après étude » sur l'application à partir de 17h 15 pour les petits et 17h45 pour les grands.

Article 4 – Règles de vie

Merci de rappeler à vos enfants que l'étude doit être un moment calme de travail.

Les locaux, le mobilier et le matériel mis à disposition de l'enfant appartiennent à la collectivité.

Toute dégradation entrainera la responsabilité des parents et remboursement des réparations effectuées.

Tout comportement de violence ou d'irrespect de l'enfant à l'égard tant de ses camarades que de la responsable de l'étude sera signalé aux parents et fera l'objet d'un premier avertissement à l'issue d'un entretien avec les parents.
Si l'enfant persiste, un second avertissement entrainera une exclusion temporaire sur décision écrite de monsieur le maire.

L'inscription à l'étude vaut acceptation du présent règlement.